

Son lustre d'antan

01-11-2021

Un nouveau bail signé à l'automne dernier avec les 1200 co-proprétaires de la Pointe Croisette et qui court désormais jusqu'en 2119, un permis de construire purgé des recours... Les feux sont au vert pour passer à la deuxième et principale phase de modernisation du Palm Beach et redonner ainsi son lustre d'antan au mythique établissement cannois. Le projet est porté par la société Palm Beach Côte d'Azur, un groupe d'investisseurs composé de Patrick Tartary et David Barokas, restaurateurs et organisateurs de nuits cannoises, le groupe immobilier Madar, spécialisé dans l'immobilier de luxe et la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. Il va s'engager dans les prochaines semaines et s'achèvera en 2023. A la clé, une centaine de millions d'euros d'investissement total qui vont permettre de créer un nouveau lieu de prestige à l'extrémité de la Pointe Croisette.

Rémy Mario, TPBM, 26 janvier 2021

Jean-Jacques Salomon

palia@editionsdupalio.fr